

## **PROCES VERBAL DU VENDREDI 9 JUILLET 2010**

L'an deux mil dix, le vendredi 9 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

### **ÉTAIENT PRESENTS :**

M. BOURGEOIS, M. RAGU, Mme BORDE, M. MEUNIER, Mme BATREAU, M. PETIT, Mme CORMON,  
M. GUERIN, M. JUARROS, Mme SAFORCADA, Mme BOUFFENY, M. GLEYZE, Mme S.  
RICHARD, M. BERNARD, Mme BERGER-JUBIN, M. HERVOIR, Mme DAMON, M. GAUTRELET.

### **POUVOIRS :**

M. BERGER à M. RAGU

Mme DAILLY à Mme BORDE

M. JABAUD à M. BOURGEOIS

M. SOMME à M. JUARROS

Mme PERIGAULT à M. MEUNIER

Mme C.RICHARD à M. BARRIER

Mme AOUT à M. GUERIN

M. JACSON à Mme CORMON

**ABSENT :** Mme IMIOLEK

**SECRETARE DE SEANCE :** Mme BATREAU

\*\*\*\*\*

### **Déclaration de Monsieur GLEYZE**

*« Ce soir, sans l'apport des représentants de l'opposition si souvent décriée, le Conseil municipal ne pourrait valablement avoir lieu faute de quorum.*

*Il est important que chacun ici en ait conscience, car cette attitude constructive montre (s'il en est encore besoin !) que nous ne sommes pas, et n'avons jamais été, dans une logique d'opposition systématique et stérile contrairement à ce qui est régulièrement affirmé.*

*Cela devrait conduire certains dans cette assemblée à porter sur nous un autre regard et à traiter autrement que par le mépris nos demandes légitimes d'informations. Quand les dossiers présentés en Conseil sont insuffisamment ou mal préparés et parfois improvisés (comme ce soir), il faut le reconnaître. Trop souvent dans cette assemblée, plutôt que d'entendre la différence ou les propositions, la majorité municipale, ou du moins quelques un de ses membres, préfèrent pratiquer la raillerie et parfois même l'invective à notre égard comme lors du Conseil municipal du 25 juin.  
Ce n'est pas acceptable.*

*Espérons que ce Conseil municipal estival soit l'acte fondateur d'un autre état d'esprit fondé sur le respect, la courtoisie et l'intérêt général.*

*Dans ce cas, l'esprit de responsabilité qui nous anime (pour preuve, alors que rien ne nous y oblige, notre présence ici ce soir) n'aura pas été inutile ».*

**M. BOURGEOIS** tient à signaler qu'il est normal que le groupe ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, étant élu, soit présent au Conseil Municipal. Il souhaite que les débats puissent se dérouler dans une ambiance courtoise. Cependant, il observe qu'il arrive que des dires ou des écrits sortent du raisonnable.